Le Réveil socialiste-anarchiste - n°24
23 novembre 1901

CHRONIQUE GENEVOISE...

Pour un contradicteur. - Dans une lettre adressée à la *Tribune*, M. P. se plaint de ce que j'aie traité d'hypocrisie et de jésuitisme une méthode de propagande préconisée par lui, qui consisterait à se montrer radical avec un conservateur, socialiste avec un radical, anarchiste avec un socialiste, en un mot à changer d'avis suivant l'interlocuteur. Je suis certain que tout le monde sera d'accord avec moi, qu'il faut ou supprimer ces deux mots dans le dictionnaire, ou les appliquer en pareil cas. Le fait que M. P. se garde bien de dire pour quelle raison je les ai employés, prouve qu'il a reconnu son tort.

M. P. me pose à nouveau la question: *«Préférez-vous prêcher vos doctrines dans un pays où les masses croupissent dans l'ignorance ou bien dans celui où elles jouissent déjà d'un certain nombre de connaissances, grâce à l'instruction publique et obligatoire donnée par l'État?»*. Au meeting du 6 novembre, il avait été encore plus précis, en me demandant: *«Préférez-vous être en Russie ou en Suisse?»*. Eh bien, je n'ai nullement escamoté la question, en répondant: *«Je préfère, naturellement, la Suisse à la Russie, mais la différence de régime dans ces deux pays n'est pas due au parlementarisme et à l'exercice du suffrage universel, mais à une série de révolutions. A. Genève, comme partout ailleurs, le régime aristocratique n'a fait place au régime démocratique que grâce à une révolution, celle de 1847. Le parlementarisme ne fait ensuite qu'entraver l'œuvre de la révolution, au lieu de la poursuivre. En France, par exemple, M. Clemenceau a pu s'écrier avec raison: "La monarchie continue!"»*. Pour ce qui est de l'instruction publique et obligatoire, elle ne devient pas telle par une loi du parlement, mais grâce aux changements des conditions économiques d'un pays. Dans les cantons pauvres, tel le Tessin, la loi est souvent violée, les parents étant forcés par la misère d'envoyer leurs enfants à l'atelier et non à l'école. Ailleurs l'instruction se développe, car la bourgeoisie y trouve son intérêt et désire avoir des ouvriers avec quelques connaissances. A preuve la préférence donnée aux enfants les plus instruits pour toutes sortes d'apprentissages. La loi qui régit la société bourgeoisie est celle de l'offre et de la demande, et plus l'instruction serait rare, plus l'industrialisme moderne, qui ne peut s'en passer, devrait la payer cher. A Genève, d'ailleurs, le budget de l'instruction publique est voté à l'unanimité par tous les partis. Il me paraît vraiment enfantin de nous proposer de soutenir la fraction moins réactionnaire de la bourgeoisie. A ce jeu-là nous pouvons nous amuser pendant des siècles, sans jamais rien faire pour le socialisme proprement dit. A la place et avec la même logique de M.P., un pasteur aurait pu prendre la parole pour dire: *«Le protestantisme n'est-il pas à beaucoup d'égards supérieur au catholicisme?»*. Impossible de répondre autrement que par un oui: S'ensuit-il que je doive aider les mômiers dans leur propagande?...

M.P. me reproche enfin ma réponse à M.D. sur les attentats. Voilà un argument que je n'aurais crainte de discuter devant n'importe quel public, car s'il y a pour nous un reproche facile à rétorquer c'est assurément celui d'avoir recours à la violence. L'attentat comporte le suicide et naturellement je n'ai jamais dit un mot, ni écrit une ligne pour le recommander à quelqu'un. Les journalistes bourgeois ne m'ont pas accusé du l'avoir fait, le camarade P. oui. Jules Huret, collaborateur du *Figar*o, en voyant peiner les ouvriers du Creusot, s'est écrié: *«Pourquoi ces hommes ne se révoltent-ils pas?»*. Un anarchiste peut se demander de même pourquoi d'autres révoltes ne se produisent pas. Sans hypocrisie ni jésuitisme quelconque je me lèverai toujours contre la bourgeoisie, la police, la magistrature, le clergé, la foule trompée pour défendre l'opprimé qui aura frappé l'oppresseur. M. P. conteste que les révoltés anarchistes fussent des opprimés. Qu'il lise à ce propos ce qui suit de la *déclaration des Droits de l'Homme* de 1793: *«34- Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé».* Il en arrive même à attribuer à l'orgueil les attentats, lorsque M. Frank Thomas lui-même nous avait déclaré que pour lui l'orgueil était insuffisant à les expliquer. Drôle de déterminisme que celui de M. P.

Luigi BERTONI.
